

# L'association des Officiers mariners de la baie de Morlaix cherche à se faire connaître via les réseaux sociaux



Le 25 janvier, l'Association des officiers mariners de la baie de Morlaix, le pendant des sous-officiers de l'Armée de terre, a tenu son assemblée générale.

Le 25 janvier, l'[Association des officiers mariners de la baie de Morlaix](#), le pendant des sous-officiers de l'Armée de terre, a tenu son assemblée générale devant une trentaine d'adhérents. L'occasion pour le bureau de faire le point sur les actions passées et à venir, comme le « combat pour la reconnaissance des droits des marins exposés à l'amiante et aux substances chimiques qui peuvent être cancérigènes, mutagènes et toxiques. Un combat, car le ministère des Armées, quoique reconnu coupable, fait preuve de mauvaise foi et entrave les actions des marins par tous les moyens. À cela, il faut ajouter les vétérans des essais nucléaires qui voudraient aussi être reconnus ».

## Communiquer sur les réseaux

L'association, qui compte déjà plus d'une centaine de membres, « est à l'écoute des officiers mariners pour les problèmes rencontrés dans leur vie professionnelle ou dans leur vie au quotidien ».

Côté projets, l'association prévoit de communiquer et de se faire connaître sur les réseaux (Facebook, Instagram..) pour toucher les plus jeunes.